



CONAC NEWSLETTER

Bulletin bilingue d'information de la Commission Nationale Anti-Corruption



CONAC STAFF DETERMINED TO BOOST FIGHT AGAINST CORRUPTION

Employees of the Permanent Secretariat of the National Anti-Corruption Commission of Cameroon have made a resolve to forge on with the fight against corruption in Cameroon. The commitment was made as they presented 2020 New Year's wishes to the Chairman of the Commission on January 30, 2020.



The Chairman of the National Anti-Corruption Commission of Cameroon, Rev. Dr Dieudonné MASSI GAMS, on January 30, 2020, received News Year's wishes from the staff of the Permanent Secretariat of CONAC. Present at the ceremony were members of the Coordination Committee of CONAC, members of the National Coalition Against Corruption and some experts of the Institution. The President of the Constitutional Council, Mr Clement Atangana and the head of the judicial bench of the Supreme Court, Chief Epuli Mathias, were the special guests of the Chairman.

Highlights of the ceremony included the handing over of a bouquet of flowers to the Chairman by a staff of the Permanent Secretariat, a speech from the personnel, the response of the Chairman and hand-shaking.

Speaking on behalf of the personnel of the Permanent Secretariat, the Head of the Studies and Operations Division, Mr Dieudonné EPO, rolled out the activities of the

Commission in course of the year 2019. The investigations Divisions, for example, was credited for carrying out 16 rapid intervention operations and four major investigate

The Prevention and Communication Division on its part, organized several outreach events to educate and sensitize the population on the dangers of corruption and how to better combat the ill. To spice up the regular sensitization, two new approaches were introduced: a road show along the major highways of the country to mobilize voters to elect people of integrity the municipal and legislative elections that were imminent and an integrity tour to schools in Yaounde, by the Chairman of CONAC, as part of activities to mark the International Anti-corruption Day.

The Studies and Cooperation Division continued to accompany administrations in the anti-corruption drive through the implementation of the Rapid Results Initiative and training of anti-corruption crusaders.

While reassuring the Chairman of CONAC of the resolve of the personnel to reinforce their fight against corruption in Cameroon, Mr Dieudonné EPO cited insufficient staffing and financial resources as a major setback to the activities of the Institution.

In response to the message from

the staff, the Chairman of the Com-

mission, Rev. Dr MASSI GAMS,

congratulated the workers of

COMMENT DENONCER UN ACTE DE CORRUPTION

Que dénoncer? Tout acte de corruption en mettant l'accent sur les faits.

Qui peut-on dénoncer? Toute personne impliquée dans un acte de corruption.

Comment dénoncer ? Indiquer les noms, prénoms, lieu de service et fonction de la personne dénoncée. Décrire l'acte posé. Il est possible de faire une dénonciation anonyme.

Comment contacter la CONAC ? On peut, par une requête, saisir Monsieur le Président de la CONAC par l'une des voies suivantes:

- **Ligne verte : 1517 (les appels sont gratuits)**
- **Courrier : Déposer la dénonciation au siège de la CONAC sis au Palais des Congrès de Yaoundé.**
- **Boîte Postale : B.P. 33200 Yaoundé.**
- **Téléphone : 222 20 37 30 / 658262682 / 651649194**
- **Fax : 222 20 37 30**
- **Email : info@conac.cm**

En dénonçant la corruption, vous contribuez à la construction d'un Cameroun uni, fort et prospère.

**«UN CAMEROUN SANS CORRUPTION COMMENCE PAR MOI»
JE DÉNONCE TOUT ACTE DE CORRUPTION À LA...CONAC**

2019 : UNE ANNÉE PLEIN D'ACTIVITÉS À LA CONAC

La cérémonie de présentation des vœux à Monsieur le Président de la Commission Nationale Anti-Corruption, édition 2020 était l'occasion idoine offerte au Secrétariat Permanent de dresser le bilan des activités de la structure en 2019.

Le Président de la CONAC, le Rév. Dr Dieudonné MASSI GAMS, a reçu, le 30 Janvier 2020, les vœux de Nouvel an de l'ensemble du personnel du Secrétariat Permanent de la CONAC. La cérémonie a eu lieu au Palais des Congrès de Yaoundé en présence des Membres du Comité de Coordination de la CONAC. Prenaient également part à la cérémonie, des invités spéciaux du Président de la CONAC : le Président du Conseil Constitutionnel, M. Clément ATANGANA et le Président de la Chambre Judiciaire de la Cour Suprême, Chief EPULI Mathias, les membres de la Coalition Nationale de Lutte Contre la Corruption et les experts de la CONAC.

Au nom du personnel, le Chef de la Division des Etudes et de la Coopération, EPO Dieudonné, a adressée au Président de la CONAC ainsi qu'au Vice-Président, aux membres du Comité de Coordination et à leurs familles, les vœux de santé, de prospérité, de longévité et de réussite dans la très délicate mission que le Chef de l'Etat leur a confiée.

C'était aussi l'occasion de dresser le bilan de l'année 2019. Cette rétrospective démontre de manière évidente le dynamisme des services du Secrétariat Permanent :

A : Division des Investigations

En 2019, la Division des Investigations a reçu 930 dénonciations dont le traitement a donné lieu à :

- 04 enquêtes menées sur le terrain sous la conduite des membres du Comité de Coordination ;
- 16 missions d'interventions rapides ont été menées dans l'optique de débusquer les auteurs et complices d'actes de corruption pendant la commission des faits. Au cours de ces descentes, pas moins de 50 mis en cause ont été entendus pour divers cas d'arnaque et de corruption ;
- pour la plupart des cas sus évoqués, les

dénonciations se sont avérées fondées. Les suspects ont été mis à la disposition de la Police Judiciaire pour enquêtes et suites légales.

B : Division de la Prévention et de la Communication

Pour ce qui est de la Division de la Prévention et de la Communication, elle s'est assignée comme principale mission en 2019 d'aller au contact des citoyens pour les sensibiliser aux méfaits de la corruption et aux moyens d'y faire face et communiquer sur l'action de l'Institution. Cette Division a fait preuve d'un grand dynamisme dans l'exécution de sa feuille de route :

- une participation remarquable au Salon International de l'Entreprise et de la PME, PROMOTE 2019 ;
- une participation aux activités marquant la célébration de la semaine du Commonwealth, organisées par le Ministère des Relations Extérieures ;
- une participation aux finales des jeux de la FENASSCO Lignes A et B organisés respectivement à Yaoundé et à Maroua ainsi qu'aux Jeux Universitaires tenus à Dschang, Foumban et Bandjoun ;
- la sensibilisation des électeurs aux dangers de la corruption électorale à travers un Road Show organisé dans 8 des 10 Régions du pays, l'objectif étant de les amener à élire des hommes et femmes intègres, à même de les représenter valablement ;
- une tournée du Président de la CONAC dite « d'intégrité », le 9 décembre 2019, dans les établissements scolaires de la ville de Yaoundé ci-après : Complexe Ecole Publique de Bastos ; Ecole Publique du Centre ; Lycée Technique Charles ATANGANA ; Lycée de TSINGA dans le cadre de la célébration de la Journée Internationale de Lutte Contre la Corruption;

- réalisation de 244 éditions de la revue de presse. Cette activité a permis d'exploiter et de faire quotidiennement la synthèse de l'actualité relative aux dénonciations dont la presse se fait l'écho ;

- la gestion du numéro vert de la CONAC, le 1517, qui a permis de recevoir 17350 appels;

- une communication de plus en plus diversifiée sur l'action de la CONAC. Celle-ci s'est faite à travers :

- * 20 éditions d'Espace CONAC Alerte Radio ;
- * 10 éditions d'Espace CONAC Alerte Télé ;
- * 29 éditions d'Espace CONAC Radio de 13 mn ;
- * 26 éditions d'Espace CONAC Télé de 13 mn.

Toutes ces activités, ont significativement contribué à maintenir la visibilité de la CONAC et à consolider la constitution d'une masse critique de plus en plus grande d'acteurs positifs en matière de lutte contre la corruption.

C : Division des Etudes et de la Coopération

S'agissant de la Division des Etudes et de la Coopération, elle a reçu 1073 dossiers sur les 3872 parvenus à la CONAC en 2019 soit un taux de 28,14%. Et des 1073 dossiers sus évoqués, 735 ont fait l'objet d'un examen définitif soit un taux de 68,49%.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Lutte Contre la Corruption, la CONAC a accompagné 12 administrations et structures dans le cadre de l'exécution de la 11ème série des Initiatives à Résultats Rapides (IRR) dont le lancement et l'évaluation ont eu lieu respectivement le 04 avril 2019 et le 31 juillet 2019.

Les résultats desdites IRR ont été globalement satisfaisants et s'apprécient en termes

de changement de comportement, de réduction des délais, d'allègement des procédures, d'amélioration de l'offre et de la qualité des services, de promotion des bonnes pratiques, de valorisation du mérite et des acteurs positifs et de sanction systématique des actes illicites.

En ce qui concerne le Programme National d'Education à l'Intégrité, sa mise en œuvre s'est poursuivie par un plaidoyer fait auprès des administrations du secteur éducatif en vue de l'accroissement et de la systématisation des enseignements d'éducation à l'intégrité ainsi que par l'extension de la mise en place des Clubs d'Intégrité dans les établissements scolaires et de formation.

Le volet renforcement des capacités des partenaires de la CONAC a occupé une place prépondérante dans les activités de la Division des Etudes et de la Coopération. Pour preuve :

- * une session de formation des cadres de la CONAC en coaching a été organisée par l'Institution ;
- * la CONAC a formé pas moins de 280 responsables des Cellules Ministérielles de LCC et de la CNLCC en coaching IRR ;
- * 03 sessions de formation in situ aux techniques de LCC ont été organisées au bénéfice des responsables du MINREX, des ADC et de la SIC ;
- * conjointement avec l'ANOR, la CONAC a formé environ 70 membres d'un certain nombre de CLCC à la norme ISO 37001 et au Système de Management Anti-Corruption.

Ces actions de la Division des Etudes et de la Coopération ont eu pour impact non seulement de donner suite à des requêtes dont la CONAC est saisie, mais aussi de consolider ses partenariats stratégiques et d'assurer ses missions de renforcement des capacités des acteurs en lutte contre la corruption.

L'IMPACT DES ACTIONS DE LA CONAC EN 2019

Cette portée peut se lire et se mesurer à l'aune d'un certain nombre de constances qui se dégagent :

- malgré les proportions que le phénomène de la corruption a prises dans notre société, le changement de comportement est perceptible ;
- la corruption à ciel ouvert sur nos axes routiers par les forces de l'ordre a diminué ;
- la participation de la Société Civile est de plus en plus remarquable ;
- la confiance des populations en la CONAC s'est considérablement accrue ;
- la mise en place des numéros verts dans plusieurs administrations pour signaler les cas de corruption. C'est le cas, par exemple, de la Gendarmerie Nationale, de la Police, de la Douane, des Ministères des Finances et du Commerce pour ne citer que ceux-là ;
- l'engagement manifesté par les administrations à solliciter la CONAC pour différents services de coaching, de renforcement des capacités et



- d'appui-conseil ;
- la généralisation de la mise en place des cellules anti-corruption dans les entités étatiques ;
- la crainte que suscite la CONAC au sein des populations ;
- la robotisation annoncée des postes de péage et de pesage ainsi que les efforts d'assainissement de la gestion des fonds recouverts ;
- la crédibilité des investigations de la CONAC consécutive à la compé-

tence et au professionnalisme de ses personnels et experts sélectionnés au terme d'un processus rigoureux ;

- l'accroissement du nombre de lanceurs d'alerte ;
- l'action répressive des pratiques de corruption dans le secteur des transports ;

l'assainissement du fichier solde de l'Etat.

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES PAR LA CONAC

Malgré les acquis consolidés en 2019, l'Institution fait face à plusieurs difficultés. Au rang de ces difficultés, figurent en bonne place :

- l'insuffisance des moyens budgétaires ;
- l'insuffisance du personnel ;
- le manque d'empressement des administrations saisies à répondre aux correspondances de la CONAC ;

**DON'T JUST WISH FOR CHANGE.
BE THE CHANGE YOU WANT TO SEE. FIGHT CORRUPTION**

ATTENTES DU PERSONNEL

LES ATTENTES DU PERSONNEL DE LA CONAC EN 2020

En vue d'améliorer le rendement de l'Institution, le personnel de la CONAC a émis à l'attention de la hiérarchie les doléances suivantes :

- le renforcement des effectifs de la CONAC ;
- l'information de la très haute hiérarchie de la résistance de certaines administrations à implémenter la Stratégie Nationale de Lutte Contre la Corruption ou à répondre aux sollicitations de la CONAC.
- la création des sections ou Chambres Spécialisées dans le traitement des questions de corruption dans les juridictions en vue de leur traitement rapide, gage de la visibilité des actions de lutte contre la corruption ;
- la redynamisation de la Stratégie Nationale de Lutte Contre la Corruption et du Programme National de l'Éthique et de l'Intégrité ;
- la levée de la mesure relative à la suspension de l'octroi des avances de solde au personnel ;
- le rétablissement de la prime d'organisation et de participation aux sessions du Comité de Coordination au bénéfice des experts et du personnel;
- le renforcement des capacités des personnels ;
- la mise en place d'un aquarium pour le tracing des dénonciations;
- la mise en place d'un logiciel spécifique pour le suivi/évaluation du traitement des dossiers ;
- le développement d'une application pour le suivi interne de l'exécution du budget par les services financiers, en un mot un système de plaidoyer soutenu en vue de :
 1. la création des démembrements de la CONAC
 2. l'octroi d'un chapitre budgétaire à la CONAC et l'augmentation du budget
 3. la construction du siège à un endroit facilement repérable et accessible de toutes les populations de la Ville de Yaoundé



LES PROMESSES DU PRÉSIDENT DE LA CONAC POUR 2020

En recevant les vœux de l'année 2020 du personnel de la CONAC, le Président de l'Institution, le Rév. Dieudonné MASSI GAMS a félicité le bilan du fonctionnement de notre institution. Voici quelques extraits de son discours :

Félicitations

« ...En véritables gladiateurs que vous êtes, et en dépit des contraintes réelles que vous avez évoquées, vous avez, Mesdames et Messieurs, su à chaque fois, puiser dans vos réserves cachées pour préserver l'image de marque de la CONAC et accomplir avec stoïcisme et courage vos missions que nous en avons été davantage heureux de vous avoir comme collaborateurs. Vous avez su démontrer que, même en de circonstances difficiles comme celles que nous avons malheureusement vécues en 2019, nous pouvons et devons toujours compter sur vous. Cela témoigne, à nul autre égard, l'engagement, la détermination et l'appropriation des missions, des défis et enjeux de la CONAC dont vous avez fait montre. Nous vous encourageons vivement à persévérer dans cette voie loyale et nous réitérons tout notre soutien. A vous tous et toutes nos sincères félicitations ».



Professionalisme

« ...En tant que personnel exerçant dans une institution de lutte contre la corruption, nous attendons de vous un professionnalisme à tous égards, le respect des horaires de travail, l'assiduité, la diligence dans le traitement des dossiers, l'obligation de réserve, le respect mutuel et le sens de l'honneur ».

Perspectives

« ... nous poursuivrons :
 - la formation continue du personnel ;
 - le renforcement objectif des effectifs à la limite des moyens financiers mis à notre disposition ;
 - le maintien d'une concertation permanente ;
 - le respect de nos engagements finan-

ciers;

- l'amélioration accrue du cadre de travail;
- la redynamisation de la mise en œuvre de la SNLCC et du PNEI afin que vous et nous soyons effectivement gagnés par le souci de lutter contre la corruption en étant nous mêmes et davantage des hommes et des femmes intègres;
- enfin la validation et l'implémentation du code d'éthique en cours de préparation dont nous avons parlé l'année dernière ».

Amélioration

« ... nous voulons placer l'année 2020 à la CONAC sous le signe de l'amélioration systématique des performances dans l'optique de faire reculer littéralement la corruption et de faire progressivement de notre pays, une nation intègre et prospère. Nous pouvons relever ce défi. Il suffit de préserver les acquis, de maintenir le cap et de ne pas céder au découragement, au chantage et aux menaces ».

WHAT IT TAKES TO FIGHT AGAINST CORRUPTION

Fighting corruption is a conscious act, not an accident.

So....

Don't just wish for change. Be the change you want to see in the fight against corruption in Cameroon.

Corruption has to do with managing greed and fear.

So....

Put fear into the camp of the corrupt.

A candle does not lose its light by lighting others.

So....

Share good values with all those around you.

WE CAN OVERCOME CORRUPTION BY OUR EFFORTS. THE VICTORY CANNOT BE DECREED OR ACCOMPLISHED BY WISHFUL THINKING.

**CORRUPTION HAS TO DO WITH MANAGING GREED AND FEAR.
 PUT FEAR INTO THE CORRUPT. DENOUNCE CORRUPTION.**

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION DANS LES MINES

LE MINMIDT SE DOTE D'UNE LIGNE VERTE

Le Ministre Gabriel DODO NDOKE a dépêché à la Commission Nationale Anti-Corruption une délégation de haut niveau pour partager l'expérience de l'institution en la matière.

Les responsables des deux administrations ont échangé le 19 février 2020 sur la gestion d'une ligne d'utilité : le cas du 1517 de la CONAC, opérationnel depuis deux ans. La délégation du Ministère des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique était conduite par l'inspecteur N° 1, NGORAN Genese. Cette délégation de trois personnes a puisé dans l'expérience de l'organisme central de lutte contre la corruption au Cameroun en matière de gestion de sa ligne verte.

Les membres de la délégation du MINMIDT ont été éduqués sur le fonctionnement de la CONAC en général et sur les techniques de traitement des dénonciations reçues, qui étaient de plus de 23 000 en 2018. Par la suite, ils ont visité les installations du centre d'appels pour observer de visu le déroulement du travail qui s'y effectue au quotidien.

La délégation a été enfin reçue en audience par le Président de la CONAC. Le Révérend docteur Dieudonné MASSI GAMS a apprécié la décision du MINMIDT de mettre en place une ligne



d'utilité publique pour combattre les mauvaises pratiques dans le secteur minier. Il a dit à ses hôtes que la CONAC était heureuse de contribuer à l'initiative de leur ministère de lutter contre la corruption dans le domaine des mines pour que la richesse du sous-sol camerounais bénéficie à tous. La délégation du MINMIDT comprenait, outre l'inspecteur N°1, Mme le Chef de la Brigade de Contrôle des Activités minières et le Chef de la Cellule de Communication.



PROGRAMME DE DIFFUSION D'« ESPACE CONAC » - 13MN

VERSION TÉLÉVISÉE

	Jour de diffusion	Heure de diffusion
CRTV	Mercredi	15h30
	Jeudi	15h30
Canal 2 International	Lundi	18h30
	Jeudi	15h00

VERSION RADIO

CRTV Poste National	Lundi	16H40
---------------------	-------	-------

PROGRAMME DE DIFFUSION D'« ESPACE CONAC ALERTE » - 6MN

CRTV Télévision	Lundi	09h00
	Mercredi	18h00
CRTV Poste National	Mardi	09h00
	Jeudi	09h00

HOW TO DENOUNCE CORRUPTION

What to denounce: Any act of corruption which you witness. Lay emphasis on the facts.

Who to denounce: Everybody involved in any act of corruption. Get his/her names, place of work and function. Describe what he/she does. You can decide to remain anonymous.

How to reach CONAC: Address your complaint to the Chairperson of CONAC and forward using the following means of communication.

- **Hotline: 1517 (calls are free of charge)**
- **Hand mail: Drop your denunciation at the Headquarters of the National Anti-Corruption Commission located at the Yaounde Conference Centre.**
- **Postal mail: Send to P.O. Box 33200 Yaounde**
- **Téléphone : 222 20 37 30 / 658262682 / 651649194**
- **Fax: 222 20 37 30**
- **Email: info@conac.cm**

The denunciation of corruption is a patriotic obligation and a civic responsibility.

FIGHTING CORRUPTION IS A CONSCIOUS ACT, NOT AN ACCIDENT. BE AN ANTI-CORRUPTION CRUSADER

CONAC NEWSLETTER

Bulletin bilingue mensuel d'information de la Commission Nationale Anti-Corruption
Tél : 222 20 37 32 Fax : 222 20 37 30
Ligne Verte: 1517 / BP 33 200 Yaoundé
info@conac.cm, www.conac.cm

Directeur de Publication
Rév. Dr. Dieudonné MASSI GAMS

Directeur de Publication
Délégué
Pr. François ANOUKAHA

Conseil Editorial
NGALLE EYOUM

Rédacteur en chef
Irene MORIKANG TCHE

Rédaction

Irene MORIKANG TCHE
Richard FEGUE EKANI, Benjamin FOUA EFFA,
Anselme NDOPATA, Jacques TCHENEM VANDOU,
William ITOE TITI, Miranda ATAM

Secrétariat

Eunice BIH F. AZIE
Sylvie VOUFACK
Simon Pierre NTAP
Impression
Régie / CONAC